

## INVITATION A TOUTE LA POPULATION

### RENCONTRE - PRESENTATION

#### VENEZ VOUS ENTRETENIR AVEC NOS CANDIDATS

**Le vendredi 23 septembre 2016**

Dès 19h00, réfectoire de la salle Recto-Verso à Grône

*Spaghetti party - Animation musicale -  
Avec la participation de Géraldine  
Marchand-Balet, Conseillère nationale*



Géraldine Marchand-Balet

**Le samedi 24 septembre 2016**

Dès 17h00, place de la scierie à Loye

*Démonstration de sciage -  
Prestation de cors des Alpes - Apéritif et agape*



Karine Crettaz – Marcel Bayard – Carine Acciaio-Blatter – Stéphanie Veillon-Ballestraz

# COMMENT VOTER ?

## Système proportionnel et suffrages

Les sièges sont répartis proportionnellement au nombre de suffrages de parti, et à chaque candidat en fonction des voix ou suffrages nominatifs obtenus. Les bulletins électoraux vierges doivent impérativement être remplis à la main, les bulletins pré-imprimés ne peuvent faire l'objet que de modifications manuscrites.

## Soutenir un candidat du PDC

Le conseil communal de Grône est composé de 5 élus. De ce fait chaque liste de parti bénéficie de 5 suffrages. Pour soutenir efficacement nos candidats, prenez la liste PDC N° 3, non modifiée, afin que le parti bénéficie de la totalité des suffrages. (Par contre, si vous rajoutez un candidat d'un autre parti, le PDC perd un suffrage, ce qui serait pénalisant pour le PDC, lors de la répartition des sièges.)

## Vote par correspondance

Procédure de vote par laquelle les citoyens disposant du droit de vote peuvent envoyer leur bulletin au bureau de vote **par la poste** au lieu de le déposer dans l'urne. Il est aussi possible de déposer votre enveloppe au guichet du bureau communal, aux heures d'ouverture, pour le vendredi 14 octobre, le bureau communal est ouvert jusqu'à 12 heures.



## Engagés et visionnaires



## Soutenez nos candidats

